Fournisseur

FACTURE

N° bon de commande

Adresse de facturation

Adresse de livraison (si différente)

Le

M Doit

RÈGLEMENT ÉCHÉANCE

Notre N° TVA

Votre N° TVA

	TOTAL H.T.	% T.V.A.	TOTAL T.V.A.	**TOTAL T.T.C.**

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.